

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_250930_112

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ SERVICE ASSISTANCE MAINTENANCE LOCATION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE D'UN CAMION 26 TONNES D'OCCASION TYPE AMPLIROLL ET GRUE AVEC PRÉHENSION TYPE KINSHÖFER

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-vingt-et-un-mille euros Hors Taxes (221 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 22 juillet 2025 relatif à la conclusion d'un marché de fourniture d'un camion vingt-six tonnes (26 t) d'occasion type Ampliroll et grue avec préhension type Kinshöfer,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 :** De conclure un marché relatif à la fourniture d'un camion vingt-six tonnes (26t) d'occasion type Ampliroll et grue avec préhension type Kinshöfer avec la Société par Actions Simplifiée (SAS) Service Assistance Maintenance Location (SAML),

- **ARTICLE 2 :** De préciser que les prestations pour la fourniture du camion seront rémunérées par application du prix global forfaitaire de quatre-vingt-cinq-mille euros Hors Taxes (85 000 € HT) soit cent-deux-mille euros Toutes Taxes comprises (102 000 € TTC) et que la prestation supplémentaire éventuelle relative à la reprise du véhicule Renault Trucks n'est pas attribuée,

- **ARTICLE 3 :** De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4 :** De préciser que la dépense correspondante pour la fourniture du camion sera inscrite au budget principal, section d'investissement, article 21828,

- **ARTICLE 5 :** De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20250930-lmc119967-AR-1-
1

Fait à Lodève, le trente septembre deux mille vingt-cinq,

Date de télétransmission : 30/09/25
Date de publication : 06/10/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le Président
Jean-Luc REQUI



**Fourniture d'un camion 26 t d'occasion type Ampliroll
et grue avec prehension type kinshöfer**

CONTRAT N°

NOTIFIE LE

..... / /

COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
1 Place Francis Morand
34700 LODEVE

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture d'un camion 26 t d'occasion type Ampliroll et grue avec prehension type kinshöfer
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Avec
	Avance	Sans
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant	4
3 - Dispositions générales	5
3.1 - Objet	5
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	6
6 - Paiement	6
7 - Nomenclature(s)	8
8 - Signature	8

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	11
---	----

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur Jean-Luc REQUI, Président

Ordonnateur : Monsieur Jean-Luc REQUI, Président

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☒ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Mr Jean-Philippe CHAUBIER
Agissant en qualité de	Directeur Général

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☒ engage la société SAML S.A.S sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	Service Assistance Maintenance Location
Adresse	9/11 rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY CEDEX
Courriel	a.delton@saml.fayat.com
Numéro de téléphone	01 69 12 68 30
Numéro de SIRET	39890731100045
Code APE	7732Z

Numéro de TVA intracommunautaire	FR 62 398 907 311
----------------------------------	-------------------

☐ Le mandataire (Candidat groupé),	
M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- ☐ du groupement solidaire
- ☐ solidaire du groupement conjoint
- ☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture d'un camion 26 t d'occasion type Ampliroll et grue avec prehension type kinshöfer

La présente consultation concerne la fourniture à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac (CCLL) d'un camion 26 T équipé d'un système de benne amovible avec une benne de 30 m3 adaptée et d'une grue avec système de prehension - Kinshöfer -

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	:	85 000.00 Euros
TVA (taux de 20 %)	:	17 000.00 Euros
Montant TTC	:	102 000.00 Euros
Soit en toutes lettres	:	Cent deux mille Euros

+ carte grise et taxe fiscale non soumise à TVA pour un montant de **INCLUS**

pour les prestations supplémentaires éventuelles

Libelle	Montant HT	Montant TTC
Reprise du véhicule Renault Trucks	0,00 €	2 500.00 €

Description: Reprise du véhicule Renault Trucks immatriculé CR-094-PQ

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai de livraison du véhicule est fixé à 90 jours maximum à compter de la date de notification du marché.

La durée de livraison proposée par le candidat et sur laquelle il s'engage pour la livraison d'un camion 26t d'occasion équipé d'un système pour benne amovible et d'une grue avec système de préhension « kinshöfer », est de **1 mois à réception de notification** (à compter de la réception par l'entreprise des pièces du marché (notification du marché par le profil d'acheteur).

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SAML
Prestations concernées	Fourniture d'un camion 26T
Domiciliation	La Société Générale 25 cours Blaise Pascal 91000 EVRY
Code banque	30003
Code guichet	01050

N° de compte	0020050906
Clé RIB	96

IBAN	FR76 3000 3010 5000 0200 5090 696
BIC	SOGEFRPP
Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
34142000-4	Camions-grues et camions à plate-forme élévatrice

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation du marché à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(s) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Fait en un seul original

A Grigny,
Le 5 août 2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

Mr Jean-Philippe CHAUBIER,
Directeur Général

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) retenue(s)

Retenue	Libelle	Montant HT	Montant TTC
☐	Reprise du véhicule Renault Trucks		

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du
.....

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

lettres) :

.....
.....

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....
.....

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

.....

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			



Rapport d'analyse des offres :

Fourniture d'un camion 26 t d'occasion type Ampliroll
et grue avec préhension type « kinshöfer »

1. Rappel du contexte

La Communauté de communes Lodévois et Larzac, CCL&L, située dans le département de l'Hérault, se compose de 28 communes.

La population est de 14 792 habitants (données INSEE 2020), pour 5917 ménages.

Le territoire est qualifié de rural mixte. Il présente trois typologies :

- Le pavillonnaire dense (estimé à 32,6% des foyers soit 4812 habitants, 1926 foyers)
- Les Cœurs de village et centre-ville (estimés à 50,4% des foyers, 7419 habitants, 2983 foyers)
- Les Ecartes ruraux (estimés à 17% de foyers, soit 2551 habitants, 1018 foyers)

La CCL&L appartient au territoire du « Cœur d'Hérault » qui est composé des Communautés de communes du Lodévois-Larzac, du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault.



RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ET ORGANISATION DE LA COLLECTE

En 1998, les Communautés de communes composant ce territoire ont confié au Syndicat Centre Hérault la compétence « traitement des déchets ménagers » pour assurer un service commun et adapté au territoire. La compétence « collecte des ordures ménagères » est restée du domaine des trois intercommunalités. La « collecte par apport volontaire » (points d'apport volontaire, service « déchèteries ») est assurée par le Syndicat Centre Hérault.

Actuellement, la collecte des déchets sur le territoire du Centre Hérault est réalisée selon l'organisation suivante :

- Les communautés de communes assurent la collecte en bacs individuel des OMR et des déchets de cuisine sur leur territoire de compétences respectives.
- Le Syndicat Centre Hérault collecte en apport volontaire, les autres flux de déchets au moyen de points tris et des déchetteries.
- Les communes restent compétentes en matière de nettoyage des espaces publics, et organisent parfois une collecte de déchets (encombrants, cartons des professionnels...)

Pour la CCL&L, la collecte est assurée en régie. La typologie de bac et des territoires définit l'amplitude de collecte, d'une collecte C0.5 à C5.

Cas particuliers :

- *Depuis 2021, La CCL&L a déployé sur le centre-ville de Lodève et plusieurs villages une collecte de colonnes OMR de 5m3.*
- *Le territoire compte également des zones de compostage partagé. Ce dispositif étant complémentaire, la mise en place d'une aire de compostage ne se substitue pas la collecte de déchets de cuisine proposée parallèlement.*
- *Certains sites ayant des productions de déchets particulières bénéficient d'un nombre de bacs et de fréquences adaptées.*

« OBJECTIF 120 KILOS EN 2025 »

Pour faire face aux enjeux de la transition écologique et optimiser la gestion des déchets sur son territoire tout en se conformant aux impératifs fixés à l'article L541 -21-1 du code de l'environnement, la CCL&L s'est doté en 2020 d'un Schéma Directeur des Déchets à horizon 2030 fixant des ambitions concrètes en matière de gestion des déchets et notamment :

- La réduction de 12% des déchets du territoire,
- La réduction de 37% en poids des ordures ménagères par habitant,
- Atteindre 50% de valorisation des déchets.

Afin d'y parvenir, la CCL&L, en collaboration avec le SCH, la CCC et la CCVH, a établi un plan d'action « Objectif 120kg » sur la simplification du geste de tri et notamment l'évolution de la collecte sélective des EMR et des Déchets de cuisine. Ce projet vise à dynamiser la collecte des déchets recyclables, en établissant une cohérence entre typologie d'habitat et mode de collecte des déchets.

La collecte des bacs gris et jaunes va se faire alternativement une semaine sur deux et tous les centres villages vont être équipés de colonnes de tri avec contrôle d'accès.

Pour mettre en œuvre cette évolution de collecte, la CCL&L souhaite se doter d'un deuxième camion en cas d'immobilisation du camion principal ou pour doubler la capacité de collecte en cas d'urgence.

2. Déroulement de la consultation

- Constitution d'un dossier de consultation unique comportant l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement, l'acte d'engagement, le cahier des clauses techniques, le cahier des clauses administratives, le Bordereau de Prix Unitaires (BPU)
- Parution de l'avis d'appel public à la concurrence, sur le site de dématérialisation de la collectivité <https://www.e-marchespublics.com>, sur le site Internet de la CCL&L, et au BOAMP.
- Date de mise en ligne et d'envoi de l'avis à la publication : 22/07/2025
- Date limite de remise des offres : 05/08/2025
- Nombre de dossiers retirés : 8
- Nombre de candidatures reçues : 1
- Nombre de candidatures reçues avant date et heure : 1

3. Ouverture des plis

L'ouverture des plis a été effectuée le 05/08/2025, par le service de la commande publique.

Lors de cette séance d'ouverture des plis, une réponse en version dématérialisées a été enregistrée dans les délais.

Admission des candidatures (Les soumissionnaires justifient tous des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi qu'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur.

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	SAML S.A.S 9/11 rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY CEDEX	Admis	

4. Conditions d'analyse des offres

4.1 Rappel de l'article 7.2 du règlement de la consultation

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés ci-après :

- le montant de l'offre : 50 points
- la valeur technique : 50 points

Sous critères technique selon le barème suivant :

- Caractéristiques techniques du véhicule (état général du véhicule, fonctionnalité, puissance, performances moteur, qualité des équipements proposés) / 20 points
- Qualité de l'organisation proposée (délais et conditions de livraison) / 20 points
- Garanties (durée et contenu détaillé des garanties) / 10 points

A chaque sous-critère sera attribuée une note correspondante à l'échelle suivante :

Information non précisée : note 0
Insatisfaisant : 25% de la note maximum
Moyen : 50% de la note maximum
Satisfaisant : 75% de la note maximum
Très satisfaisant : note maximum

4.2 Mode de calcul concernant le coût de la prestation

La note attribuée est égale à :

$50^* (\text{montant de l'offre la moins disante} / \text{montant de l'offre analysée})$

5. Analyse des offres

5.1 L'analyse des prix

CANDIDATS	SAML
	1
PRIX HT	85 000
Note	50
Classement prix	1

L'offre du candidat SAML étant seule il a donc la note maximale, qui est proche du prévisionnel de coût estimatif d'achat.

La PSE (reprise d'un véhicule Renault Trucks)

Le montant de la PSE s'élève à 2 500 euros TTC. Il y a qu'une seule offre et celle-ci est bien inférieure à la valeur réelle du camion dont le moteur a été changé il y a un an pour une valeur de 10 000 euros.

Il est donc proposé de ne pas retenir la PSE.

5.2 Note technique (offre de base)

	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES (20 POINTS)	DELAI (20 POINTS)	GARANTIE (10 POINTS)	NOTE GLOBALE
ETAT GENERAL	Mis en circulation le 30 mai 2016 (9 ans) 97788 km. Bon état général au vu des photos fournies.			
FONCTIONNALITE	chassis 26 tonnes avec benne ampliroll ALTHM 20 U et rgie type L 150 Z type kinschofer . Correspond en tout point au CCTP.			
PUISSANCE MOTEUR	400 cv			
QUALITE DES EQUIPEMENTS	matériel révisé et entretenu dans les ateliers du vendeur spécialiste en maintenance et locatif.			
DELAI LIVRAISON		1 mois à notification		
CONDITION DE LIVRAISON				
CONDITIONS DE GARANTIES			contrôle aux mines ok, garantie 6 mois pièces main d'oeuvre et déplacement	
NOTE ATTRIBUEE		20	10	50

L'offre technique correspond en tout point au CCTP. Elle obtient la note maximale.

6. Résultat d'analyse des offres

Les notes globales (technique et coût financier) sur 100 points sont les suivantes :

	SAML
NOTE TECHNIQUE GLOBALE	50
NOTE DE PRIX DQE	50
NOTE GLOBALE	100
RANG	1

Il est proposé d'attribuer le marché à la S.A.S Service Assistance Maintenance Location (SAML) pour un montant de 85 000 euros HT, sans la PSE.

La société pressentie présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter la prestation.

Arnaud LEBEUZE
Directeur du pôle transition écologique

Fourniture d'un camion 26 t d'occasion type Ampliroll et grue avec préhension type « kinshöfer »